

Ville de BRUXELLES
Monsieur G. MICHIELS
Département Urbanisme
Commission de Concertation
Boulevard Anspach, 6
B – 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 92D/12 (corr. Mme M. Desreumaux)
N/Réf : AVL/KD/BXL-7.74/s.534
Annexe : 1 dossier

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Place de Brouckère – devant le n°7.
Remplacement d'un kiosque à journaux.

En réponse à votre lettre du 18 février 2013, en référence, reçue le 25 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 13 mars 2013.

La demande vise le remplacement d'un kiosque à journaux situé sur la place de Brouckère, dans la zone de protection de l'Hôtel Métropole, sis 31 place de Brouckère.

L'intervention projetée ne constitue pas un enjeu spécifique pour l'Hôtel Métropole. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques qu'appelle le projet (pertinence du choix du vocabulaire historisant du nouveau kiosque).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (et par mail Mmes S. Valcke, M. Muret, M. Vanhaelen, L. Leirens, N. de Saeger et M. H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : M. Fr. Timmermans.
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles (par mail).